



2010

Declaration en séance du Conseil Municipal



Méry-sur-Marne

Le 24/10/2010

Déclaration au conseil municipal

Poussé par monsieur Jean DEMOULIN disparu trop tôt, adjoint au maire de l'époque, j'ai constitué une liste fin 2007 pour les élections de mars 2008 : avec succès puisqu'elle est passée dans sa totalité au premier tour.

Les autres candidats n'ont pas accepté le résultat des urnes.

La folie commençait sitôt mon élection : plainte contre moi en homophobie suite à un faux témoignage d'une habitante, plainte rejetée par le procureur, réunions de conseil perturbées, calomnies auprès de la communauté de communes, diffamations, harcèlement, demandes de démission répétées avec lettres à monsieur le sous-préfet qui a très rapidement compris la situation dans laquelle je me trouvais.

Puis escalade : menace de mort sur ma famille si je continue à être maire, articles de journaux diffamatoires, tracts injurieux et coup de grâce : à la suite de l'élection partielle du 12 septembre dernier un ultimatum m'est opposé : soit les neufs conseillers nouveaux élus bloquent la vie de la commune soit je démissionne. Etant responsable j'ai choisi d'abrégé mon mandat et de démissionner en ma qualité de maire mais la force prime le droit.

Tant de haine ne peut s'expliquer que par des intérêts contrariés.

Pendant les trente mois où j'ai été maire, il n'y a pas eu d'achats spectaculaires mais un souci permanent de faciliter la vie des habitants, tâche beaucoup plus difficile que d'acheter un terrain ou un bâtiment : chemins protégés, aménagés, voir créés, sécurité renforcée des bâtiments communaux, même l'église verra son électricité refaite en octobre grâce à une subvention parlementaire, élagage du petit bois à Courcelles et de la pente du pont SNCF, un accord à finaliser avec le conseil général pour saler la route de Courcelles et Sainte-aulde en cas de verglas par nos propres moyens et toute une série de travaux programmés qui doivent être ratifiés par le nouveau conseil.

Pour continuer l'action qui m'était chère pour le bien de VOTRE village et de ses habitants, je resterai comme conseiller municipal.

Le 24 septembre 2010

B. DESFERET
Maire de Méry sur Marne